



L'Association ACARS recrute
un(e) **Infirmier(ère)** en **CDI à temps plein**

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

Au sein de l'**Equipe Mobile Santé Précarité (EMSP)**, équipe pluridisciplinaire composée d'Infirmiers, Travailleurs sociaux, Médecin, vous intervenez dans une posture d'« aller vers » auprès de personnes en situation de grande précarité dans le but de favoriser leur accès aux soins, à la santé et à la prévention, sur le territoire stéphanois, du Gier et de l'Ondaine.

Votre profil :

- Vous êtes infirmier(ère) diplômé(e) d'Etat et témoignez d'une expérience professionnelle auprès des publics en situation de précarité. Une formation et/ou expérience en promotion de la santé serait appréciée.
- Reconnu(e) pour votre dynamisme, votre bienveillance et votre sens de l'engagement, vous vous adaptez avec aisance aux situations complexes et aux contextes parfois imprévisibles rencontrés sur le terrain,
- Vous êtes autonome, à l'aise dans le travail en équipe pluridisciplinaire, et avez le goût du terrain.

Les missions du poste :

- Vous participez à l'évaluation et à l'analyse de la situation globale de la personne rencontrée.
- En lien avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire vous proposez un accompagnement vers le soin ou une orientation vers les professionnels répondant aux besoins identifiés.
- Vous mettez en place, orientez, coordonnez et/ou articulez les soins avec les professionnels du droit commun.
- Vous accompagnez physiquement lors de démarches si nécessaire.
- Vous participez au renforcement d'un réseau de partenaires.
- Vous proposez et organisez des actions individuelles ou collectives de promotion de la santé.

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 4
- Salaire selon profil (brut mensuel de 2 335,21 € en début de carrière reprise de l'ancienneté sur justificatifs),
- Horaires de journée,
- Congés supplémentaires : 3 jours consécutifs par trimestre x 3 trimestres (hors été)

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à Amandine LAFONT - recrutement@association-acars.fr**